

REÇU LE 11 SEP. 2025



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Olivier RUSSEIL
Délégué territorial Nord-Est

Dossier suivi par : Sophie SANSON
Tél : 03 89 20 16 84
Mail : s.sanson@inao.gouv.fr

N/Réf : OR/SA/LET108.25



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

COMMUNAUTE DE COMMUNES
PAYS DE BITCHE
Monsieur le Président
4, Rue du Gal Stuhl – BP 80043
57232 BITCHE CEDEX

Colmar, le 22 août 2025

Objet : Modification simplifiée N°2 du PLUi Ouest

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 28 juillet 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification simplifiée N°2 du PLUi Ouest.

Les communes appartiennent à l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Bergamotes de Nancy » et « Mirabelles de Lorraine ».

L'objet de la révision simplifiée est de permettre à la société Lorca de développer une partie de ses activités sur la commune de Rohrbach-Lès-Bitche, en proximité immédiate de son site.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO ne s'opposera pas dans la mesure où celui-ci n'a pas d'impact direct sur les IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice
et par délégation,

Olivier RUSSEIL

Copie : DDT 57

INAO - Délégation Territoriale Nord-Est
SITE DE COLMAR
12 avenue de la Foire aux Vins - BP 61233
68012 COLMAR CEDEX
Tél. : 03 89 20 16 80
www.inao.gouv.fr

	Communauté de Communes du Pays de Bitche	Suivi	Avis	Info
Président				
VP				
DGS				
DST				
Urbanisme				
Comptabilité				
RH	n° 6276			
Dév éco	Réponse pour le :			
Secrétariat	DRAPES 28/10/2025			